



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **mercredi 8 octobre 2025**, le Conseil d'Administration s'est réuni à 9h00, en partie en présentiel et en partie en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Thomas QUÉRO, Président du Conseil d'Administration**.

Etaient présents :

Elus représentant l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : M. QUÉRO, Président du Conseil d'Administration, Mme BASSANI,
Personnalités qualifiées : Mme BROSSEAU, Mme COUSSINET-NDIAYE, Mme DAVID-LECOURT, M. PETITEAU, M. SENTENAC, M. BORÉ,
Membre désigné par Action Logement : M. VERNEYRE,
Membre désignée par l'UDAF : Mme GUET,
Organisations syndicales : Mme GANDON-TOURNEUX (CGT), M. GUILLOU (CFDT),
Membres représentant les locataires : M. BERTIN (INDECOSA CGT), Mme LE CORRE (CLCV), Mme SALIMY (CSF), M. PELÉ (CGL),
Membres à voix consultative : M. PATAY, Directeur Général, M. GAUTRON, Secrétaire du CSE,

Participaient en visioconférence :

Elus représentant l'EPCI : Mme HAKEM (de 9h34 à 10h41), M. PRAS,
Personnalité qualifiée : Mme TRICOT,
Membre représentant une association d'insertion : M. GENDRON,
Membre à voix consultative : M. PORTEAU, représentant du Préfet de Loire-Atlantique (de 9h22 à 9h46),

Étaient représentées :

Elues représentant l'EPCI : Mme BENÂTRE (pouvoir à Mme BASSANI), Mme PIAU (pouvoir à M. QUÉRO),

Absent excusé : M. DEPLANQUE,

Assistaient à la séance :

M. IANNUZZI, Directeur Général Adjoint Proximité et Clientèle,
Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,
Mme BOIDIN-LAHLOU, Directrice Générale Adjointe Ressources,
M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,
M. RIVET, Directeur des Ressources Financières,
Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Conseil d'Administration

du 8 octobre 2025

Délibération n° 27bis/25 DG

Objet : INSTALLATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE MADAME ANNE LEFEVRE

Considérant que :

I – Contexte

Suivant lettre en date du 27 mars 2025, Mme Anne LEFEVRE a fait part de sa décision de mettre fin à son mandat d'Administratrice de Nantes Métropole Habitat.

Il convient de procéder à son remplacement.

II – Argumentaire

Le Conseil Métropolitain du 3 octobre 2025 a désigné M. Guy BORÉ, pour siéger au Conseil d'Administration de Nantes Métropole Habitat en tant que personnalité qualifiée, en remplacement de Mme Anne LEFEVRE.

Il est donc proposé d'installer M. Guy BORÉ en qualité d'Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Mme LEFEVRE.

III – Conclusions

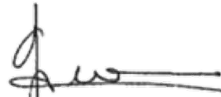
- . Vu les articles L421-8, R421-4 à R421-8 du Code de la construction et de l'habitation,
- . Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 3 octobre 2025,
- . Vu l'exposé qui précède.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve l'installation au sein du Conseil d'Administration de Nantes Métropole Habitat de M. Guy BORÉ, en qualité d'Administrateur.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le 8 octobre 2025



Le Président du Conseil d'Administration
Thomas QUÉRO